



## Cession de droits d'image à titre gratuit dans le cadre des communications du Village by CA CB

Le (la) soussigné(e), qui sera désigné(e) par le terme « le cédant » ci-après,

M\* . – Mme \* (*Rayer les mentions inutiles*)

Nom\* : .....

Prénom\* : .....

Adresse\* : .....

Code postal\* : .....

Ville\* : .....

Se déclare être une personne physique ayant la capacité légale de signer le présent document.

Le cédant a été sollicité par le Village by CA CB société par actions simplifiée au capital de 2 000 000 €, inscrite au RCS de Dijon sous le numéro 833 973 001 et dont le siège social est au 16 Rue de l'Hôpital, 21000 Dijon, aux fins de promotion de l'entreprise Village by CA CB. Le cédant donne son accord pour participer gracieusement à la prise de photographies de sa propre personne, et à cet effet, autorise expressément le Village by CA CB, dans le cadre de sa promotion, à fixer, reproduire et diffuser son image, également à titre gracieux, sur les supports suivants : supports numériques ; et par les modes de diffusion suivants : Internet, Intranet, réseaux sociaux, documentation d'entreprise interne.

Le nombre de fixations, de reproductions et de diffusions de l'image sera illimité pendant une durée de 3 mois à compter de la cérémonie de remise des prix.

Les photographies seront diffusées avec d'éventuelles corrections ou opérations de montage ne portant pas atteinte à la vie privée ou à la réputation du cédant et respectant la destination de la publication c'est-à-dire exclusivement à des fins de promotion de la communication du Village by CA CB.

Le cédant cède son droit à l'image pour l'ensemble du territoire français et international et à compter de la date de signature de la présente session de droit et pour la durée de 3 mois à compter de la cérémonie de remise des prix.

Passé cette date, pour fixer, reproduire ou diffuser les photographies, une autorisation de prolongement de l'autorisation devra être acceptée par le cédant.

Le cédant garantit mettre à disposition du Village by CA CB l'ensemble des éléments nécessaires à la réalisation de l'œuvre. Il garantit au Village by CA CB la paisible jouissance des droits cédés.

Aucune des Parties ne pourra engager la responsabilité de l'autre Partie si l'exécution du Contrat est retardée ou empêchée en raison d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou d'une cause extérieure.



Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

Fait en deux exemplaires à ....., le ..... *Signature du  
cédant précédée de la mention « Lu et approuvé » :*



Protection des données personnelles :

La communication des données à caractère personnel indiquée par un astérisque sur l'autorisation de droit à l'image est obligatoire. Le défaut de communication de ces données aura pour seule conséquence de ne pas nous permettre de recueillir votre autorisation et de vous photographier et/ ou filmer.

Le village by CA Champagne Bourgogne s'engage à respecter la législation en vigueur en applicable en France au traitements de données à caractère personnel et en particulier le Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (le « RGPD »).

Dans le cadre de l'évènement et de la présente autorisation, vous êtes amené à communiquer des informations identifiants telles que votre nom, prénom, adresse, photographies, vidéographies. Ces données sont nécessaires pour poursuivre nos intérêts légitimes, dans le respect de vos droits.

La durée de conservation des données collectées est de 3 mois à compter de la fin de la signature de la présente autorisation.

Les informations recueillies à partir de cette autorisation font l'objet d'un traitement informatique destiné au Village by CA Champagne Bourgogne, responsable de traitement, pour la finalité suivante : Gestion des droits attachés à votre image.

Les destinataires des données collectées sont le service communication du village by CA Champagne Bourgogne. Vous pouvez à tout moment, dans les conditions prévues par la loi, accéder à vos données personnelles, vous opposer pour motif légitime à leur traitement, les faire rectifier, demander leur effacement, la limitation de leur traitement. Vous pouvez également à tout moment et sans justification, vous opposer à l'utilisation de vos données à des fins de prospections commerciales par le Village by CA Champagne Bourgogne ou par des tiers. Vous pouvez exercer ces droits en écrivant par lettre simple à l'adresse suivante : Village by CA Champagne Bourgogne – Service DPO 16 Rue de l'Hôpital 21000 DIJON ou par courriel à l'adresse : [dijon@levillagebyca.com](mailto:dijon@levillagebyca.com)

Vous pouvez en cas de contestation, former une réclamation auprès de la CNIL dont les coordonnées figurent à l'adresse internet : <https://www.cnil.fr>